Prorisq

Manuel utilisateur SDIS



SOMMAIRE

1.	GE	ENERALITES	3
	1.1.	Terminologie	3
	1.2.	Jours d'arrêt de travail	3
2.	MI	SE EN OEUVRE	4
3.	SA	ISIE DES DONNEES	5
	3.1.	Identification de la structure	5
	3.2.	Le module utilisateur	5
	3.3.	Le référentiel	5
;	3.4.	Création d'un agent	6
:	3.5.	Création de l'évènement	7
	3.5	1. Accès à la création d'un évènement (informations au moment de l'événement)	7
	3.5	2. Création d'un évènement (étape 1)	8
	3.5	.3. Création d'un évènement (étape 2)	12
4.	RE	STITUTION DES DONNEES	17
4	4.1.	Tableau de bord	17
4	4.2.	Répartitions	17
4	4.3.	Résultats	18

MANUEL UTILISATEUR SDIS

Le partenariat entre la CNRACL et l'Inspection de la Défense et de la Sécurité Civile a permis de mettre à disposition des SDIS une version spécifique de l'application PRORISQ.

Ce guide explicite les spécificités de saisie pour les SDIS. Nous vous conseillons de prendre connaissance du manuel « utilisateur » Prorisq au préalable pour appréhender le mode opératoire.

En complément plusieurs documents sont disponibles et téléchargeables en ligne sur le site de la CNRACL/FNP : https://www.cnracl.retraites.fr/employeur/prevention-risques-professionnels

Une formation en ligne proposant de courtes vidéos et des fiches est disponible directement dans le logiciel notamment pour la création ou la recherche d'un agent et la création d'une déclaration d'accident ou de maladie professionnelle.

1. GENERALITES

Les SDIS ont le choix entre saisir directement dans Prorisq ou bénéficier du transfert automatique des données télé déclarées auprès de leur assureur ou provenant de leur éditeur de logiciel de ressources humaines.

Dans le cas de ce transfert, certaines données doivent être complétées directement dans Prorisq.

Tous les SDIS peuvent obtenir une habilitation 'administrateur' fournie par le service gestionnaire de Prorisq et créer en interne autant d'accès pour des utilisateurs que nécessaire.

Pour obtenir cet accès contacter la BND :

Par mail : bnd@caissedesdepots.fr

Cet accès permet de visualiser l'ensemble des déclarations.

1.1. Terminologie

Collectivité : ce terme désigne une collectivité territoriale (SDIS, etc.).

Evènement : L'événement indique un accident¹ de travail, un accident de trajet, un accident de service ou maladie (*professionnelle, à caractère professionnel, contractée en service*).

1.2. Jours d'arrêt de travail

Dans PRORISQ, les jours d'arrêt de travail liés à un événement peuvent être cumulés sur plusieurs années.

¹ Accident : Tout évènement indépendant de la volonté de l'homme, caractérisé par la libération soudaine d'une force extérieure, qui peut se manifester par une blessure corporelle.

Accident du travail (AT) : Tout accident qui se produit pendant les heures de travail en relation avec un emploi salarié ou une activité indépendante.

2. MISE EN OEUVRE

Accès

L'application est accessible à partir d'Internet, sur le site <u>https://www.prorisq.org</u>, qui permet ensuite d'accéder à la page d'accueil sur laquelle doivent être renseignés **l'identifiant utilisateur et le Mot de passe** dont les codes sont délivrés par l'administrateur désigné par le SDIS.

Page d'accueil



Une vidéo promotionnelle (lien violet).

Le lien fuchsia permet d'accéder à la page prévention des risques professionnels de la CNRACL (FNP).

Le lien vert permet d'accéder aux rapports BND.

Des liens (lien bleu) permettent de télécharger :

- 1. le cahier technique Prorisq : descriptif des structures d'import des données (services, agents, fournisseurs, intégrateur de données et référentiel BND) et d'export des données ;
- 2. les manuels Prorisq et les référentiels.

Caisse des Dépôts GROUPE		AVA
	Prorisq	
	Pour obtenir un compte utilisateur, veuillez contacter l'assistance technique et fonctionnelle.	
	Pour accéder à l'application Prorisq, veuillez renseigner vos identifiants (identifiant utilisateur, mot de passe) dans le formulaire ci-dessous.	
	Espace Sécurisé	
	Identifiant utilisateur	
	Mot de passe	
	Valider Mot de passe oublié ?	

3. SAISIE DES DONNEES

Il est possible de saisir la déclaration en plusieurs temps avec enregistrements successifs et d'y apporter les compléments ou les corrections des champs.

La plupart des champs sont remplis intuitivement à partir des renseignements portés sur la page ou indiqués dans les menus contextuels.

En cas de doute, il est nécessaire de se référer aux précisions ci-dessous avant de mentionner un cas de figure rapproché.

3.1. Identification de la structure

L'identité de la structure et le département sont renseignés automatiquement.

3.2. Le module utilisateur

Ce module de saisie est complété par des informations disponibles sous forme de tables de référence.

3.3. Le référentiel

Les référentiels régulièrement mis à jour concernent :

Grade
Métier
Horaire
Siège de lésion
Nature de lésion
Elément matériel
Facteur potentiel
Tâche exercée au moment de l'accident
Lieu

Cause accident de trajet
Moyen de locomotion accident de trajet
Parcours accident de trajet
Agent causal maladie professionnelle
Genre maladie professionnelle
Groupe de diagnostic pour les MP
Tableaux des MP
Type de coût

Afin d'alléger la saisie, il a été décidé de simplifier certains référentiels.

Dans le document 'tables de référence Prorisq', une colonne intitulée 'affichage SDIS 'permet ce tri. La table des « éléments matériels » du référentiel 'territorial' contient plus d'items que celle du référentiel « SDIS », à sélectionner le cas échéant.



3.4. Création d'un agent

Pour saisir un accident, il faut au préalable que l'agent soit créé dans PRORISQ.

Parvenu à la page ci-dessous, si votre agent n'est pas enregistré dans la base, sélectionner " créer un agent " sinon recherche d'un agent.

L'onglet 'formation en ligne' en haut à droite peut aider à la saisie.

DEMO - SDIS - 00000 VILLE SDIS	
Informations collectivité	
Identifiant collectivité 🜒 001 A001	
N°CNRACL 001 A001	
Raison sociale DEMO - SDIS	
Contexte Territorial	
Adresse adresse SDIS	
Type Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours	
Code postal 00000	
Ville VILLE SDIS	
N°SIRET 2835011111111	
CTP rattaché Non	
Téléphone	
▶ Consultation des services	
Effectif et budget consacrés à la prévention	
Effectif équivalent temps plein par filière	
▶ Effectif par type de personnel	
▶ Heures Travaillées	
Gestion des fournisseurs	
E RASSCT	
▶ RASSCT 💽	
► Effectif rémunéré par filière et sexe (RASSCT)	
 Effectif rémunéré par sexe (RASSCT) 	
Effectif rémunéré par tranche d'âge et sexe (RASSCT)	
E Agents et Déclarations	
► Créer un agent	
▶ Rechercher un agent	
E etatistiques	

Concernant les informations de la collectivité, la création d'un agent et la recherche d'un agent, se référer au manuel utilisateur téléchargeable sur le site du FNP.

2 options :

- L'intégration automatique de l'ensemble des agents de la collectivité en parallèle avec un logiciel de RH,
- Une saisie manuelle des agents.

3.5. Création de l'évènement

3.5.1. Accès à la création d'un évènement (informations au moment de l'événement)

L'identité de la structure et le département se renseignent automatiquement. Choisir "ajouter un événement".

	🗟 Accueil	🖾 Aide	Déconnecter
Caisse des Dépôts anoupe			Formation 💽
Service départemental d'incendie et de secours - DEMO - 00000 VILLE SDIS > GERARD BERNARD			
E Identité et informations agent			
⊞ Situation actuelle			
• Autres IPP			
E Evènements			
Ajouter un évènement 🕒			
<u>Type Date évènementi Etat Réf. dossier</u> <u>Ouvrir Supprimer</u>			
Accident de service 10/11/2012 non validé 🌩 🍿			
Accident de service 25/07/2012 non validé 🌩 🍿			
Accident de service 12/12/2010 non validé V07/001G2 🜩 🍿			
Accident de service 02/06/2010 non validé V07/001G1 🔶 🍿			
I Imprimer			
Fermer			

3.5.2. Création d'un évènement (étape 1)

Les libellés en gras indiquent une saisie obligatoire.

		en ligne 🖿		
DEMO - SDIS - 00000 VILLE SDIS > DAUR Michelle				
Création d'un évènement (informations au moment de l'évènement - étape1) 🗈				
Les zones de saisie obligatoire sont en gras. Une alerte <mark>en rouge</mark> indique que le champs obligatoire doit être renseigné. Vous devez sélectionner un régime pour afficher la liste des statuts. Vous devez sélectionner un statut pour afficher la liste des grades. NB : le statut de l'agent correspond au statut d'origine.				
Evènement :				
Type d'évènement	Accident de service 🗸			
Enquête HS	Oui 🖲 Non			
Date de déclaration				
Date d'évènement (date de certificat initial ou de 1er diagnostic pour une maladie)				

✓ TYPE D'EVENEMENT

Choisir soit :

- Accident de service -
- _
- Accident de trajet Maladie professionnelle _

✓ ENQUETE HS

Une enquête a-t-elle été diligentée sur les circonstances de l'AT ?

Création d'un évènement	(informations au	moment de l'évènement	- étape1)	Þ
-------------------------	------------------	-----------------------	-----------	---

Les zones de saisie obligatoire sont **en gras.** Une alerte <mark>en rouge</mark> indique que le champs obligatoire doit être renseigné.

Vous devez sélectionner un régime pour afficher la liste des statuts. Vous devez sélectionner un statut pour afficher la liste des grades. NB : le statut de l'agent correspond au statut d'origine.

Evènement :	
Type d'évènement	Accident de service
Enquête HS	🔿 Oui 🖲 Non
Date de déclaration	
Date d'évènement (date de certificat initial ou de 1er diagnostic pour	une maladie) 15/04/2020
Situation de l'agent : 🕖	
Régime	FONCTION PUBLIQUE ···· 😮
Type de personnel / situation lors de l'événement	\odot sapeur pompier professionnel \odot sapeur pompier volontaire FP \odot pats- FP \odot militaire
Statut	TITULAIRE F.P.T
Service	••• *
Grade	ADJUDANT ··· 📌 👔

Grade autre	
Métier/Fonction tenue	INTERVENANT DES OPERATIONS DE SECOURS
SSSM (service santé secours médical)	O Qui 💿 Non
Régime de service	POSTE ····
Horaires habituels	HH:mm à HH:mm - HH:mm à HH:mm
Quotité de travail (temps complet/temps partiel)	%
Date de premier engagement	01/01/1986
Data antrás posta	04/02/1996

Suivant Annuler

REGIME

Choisir soit :

- Fonction Publique (FP)
- Régime Général (RG)

TYPE DE PERSONNEL/SITUATION AU MOMENT DE L'ACCIDENT² Case à cocher

- Sapeur-pompier professionnel (SPP)
- Sapeur-pompier volontaire (SPV) _
- PATS
- Militaire

STATUT

Pour des personnels hors propositions, indiquer le statut le plus proche. Il faut toujours prendre le statut sous lequel est placé l'agent au moment de l'accident.

- Par exemple, il faudra inscrire SPV pour un SPP du SDIS qui est SPV dans un CS (normalement distinct) du même corps départemental au moment de l'accident.

- C'est également le cas du PATS, agent technique du SDIS, qui est SPV dans un CS. Dans ce cas inscrire SPV.

- C'est aussi le cas d'un militaire de la BSPP qui est SPV dans un corps départemental.

- Le SPP figure comme titulaire, stagiaire ou élève officier

NOTA : Les sapeurs-pompiers volontaires (saisonniers, contractuels accidentés sont à déclarer par le SDIS quelle que soit la structure de rattachement (corps départemental ou corps communal).

² L'affichage est différent en fonction du régime choisi : exemple un SPV peut être SPV du RG ou FP.

Pour un SPV / RG choisir comme statut 'non titulaire'	Pour un SPV / FP ou un SPP choisir comme statut titulaire FPT ou Stagiaire selon le cas
Rechercher une collectivité Service dúpartemental d'incendie et de secours - DEMO - 00000 VILLE SDIS > GARDON Modification du statut (statut actuel :) Statut sélectionné : NON TITULAIRES Selectionner Aurac Sélectionner le statut dans l'arborescence ci-dessous: vous pouvez aussi utiliser la recherche sur le libellé. Image: Construction of the statut selection of the statut dans l'arborescence ci-dessous: vous pouvez aussi utiliser la recherche sur le libellé. Image: Construction of the statut selection of the statut selecti	Rechercher une collectivită Rechercher un agent Service düpartemental d'incendie et de secours - DEMO - 00000 VILLE SDIS > DEQUEINE DAVID Modification du statut (statut actuel : TITULAIRE F.P.T) Statut sélectionné : TITULAIRE F.P.T (Betetione) Selectionne : le statut dans l'arborescence di-dessous) vous pouvez aussi utiliser la recherche sur le libellé. Image: Contract dans l'arborescence di-dessous) vous pouvez aussi utiliser la recherche sur le libellé. Image: Contract dans l'arborescence di-dessous) vous pouvez aussi utiliser la recherche sur le libellé. Image: Contract de Con

✓ GRADE

Sélectionner le grade de référence dans la liste pour les SPP, SPV et militaires : Filière incendie et secours



Filière PATS et autre : Choisir le grade dans la filière correspondante

✓ METIER : FONCTION TENUE

Choisir dans la liste, (uniquement pour les sapeurs-pompiers et militaires). Pour les autres agents choisir "autre personnel".

Aucun metier sélectionné. Selectionner Annuler
Sélectionner le métier dans l'arborescence ci-dessous; vous pouvez aussi utiliser la recherche sur le libellé.
métier (3) MON PRECISE (1) AUTRE PERSONNEL (1) G SECURITE (2)
PREVENTION, SECURITE CIVILE (12)
CHEF DE GROUPEMENT
CHEF DE CENTRE D'INCENDIE ET SECOURS
ENCADRANT DES OPERATIONS DE SECOURS
INTERVENANT DES OPERATIONS DE SECOURS
PREVISIONNISTE
OPERATEUR EN CTA - CODIS
MEDECIN CHEF DE SDIS
MEDECIN DE SDIS
PHARMACIEN DE SDIS
INFIRMIER DE SDIS
PREVENTIONNISTE
⊕

✓ SSSM

Case à cocher : l'agent fait-il partie du SSSM ? Cette case ne peut être cochée que pour des personnels SP.

✓ REGIME DE SERVICE

Indiquer le régime le plus proche de celui de la personne accidentée :

- Posté : les personnels SP de garde en caserne quel que soit le temps de garde 12h ou 24h et indépendamment du statut (SPP, SPV).
- SHR : service hors rang, SP travaillant en régime horaire " administratif " ou régime état-major.
- Astreinte / permanence : les personnes qui au moment de l'accident sont hors garde postés ou SHR et en situation d'astreinte (ou de permanence) et qui répondent au bip, téléphone (suppose l'existence d'une planification formelle d'astreinte ou permanence).
- Alerte : concerne principalement les SPV (ou SPP repos) qui ne sont pas dans les régimes ci-dessus mais qui répondent à un déclenchement d'alerte au bip, à la sirène, ...
- Occasionnel : concerne principalement les SPV qui ne sont dans aucune des situations ci-dessus.

Il s'agit souvent de SPV de passage au CS pour effectuer des tâches techniques ou administratives.

Choisir dans la liste :

⊨ ∅ type d'horaire (12)

- HORAIRES ALTERNANTS
- HOR.DEROG DONT EN 12H
- HORAIRES COUPES
- JOUR FIXE
- NUIT FIXE
- POSTE
- SERVICE HORS RANG
- ASTREINTE/PERMANENCE
- ALERTE
- OCCASIONNEL
- NON PRECISE
- AUTRES
- ✓ HORAIRES HABITUELS Facultatif
- QUOTITE DE TRAVAIL (temps complet/temps partiel) Facultatif
- DATE DE PREMIER ENGAGEMENT (Obligatoire)
 C'est la date à laquelle l'agent est entré soit comme SPV ou comme SPP, dans le métier.
- ✓ DATE ENTREE DE POSTE Facultatif

Définition des types d'évènement

Accident de trajet³ : choisir dans la liste : il s'agit de la définition "administrative" de l'accident de trajet : survenu le plus généralement au cours du trajet aller ou retour le plus direct entre le domicile et le lieu de travail, dans des horaires compatibles avec le travail. L'accident de trajet n'est pas uniquement limité aux accidents de circulation routière (malaise...).

Le déplacement d'un SPV alerté par " bip" ou par la sirène, depuis un lieu de vie privée ou de travail jusqu'au centre de secours, entre dans ce cadre et constitue un accident de trajet.

Accident de service circulation⁴ : cette précision est apportée dans le cas où le personnel est accidenté durant un déplacement professionnel entre le casernement et le site de la mission, quelle qu'elle soit. Ce déplacement s'étend entre la sortie du casernement et le stationnement sur le site de la mission. Il englobe tous les accidents de circulation autres que de trajet, dont est victime le SP.

Pour « <u>allant en mission</u> » et « <u>revenant de mission</u> » la case est à cocher dans l'étape 2 de création d'un événement : Il s'agit de missions de tous types A/R (déplacement opérationnel, service courant, mission technique, déplacement lors de stage …).

Accident de service sur site : menu déroulant

Menu : Le site peut être le <u>casernement</u> ou tout autre site de <u>mission</u> (opérationnelle, service extérieur, réunion...).

3.5.3. Création d'un évènement (étape 2)

- la résidence principale, secondaire ou tout autre lieu où le travailleur se rend de façon habituelle pour des motifs d'ordre familial ;
- le restaurant, la cantine et d'une manière générale le lieu de repas ;

³ Le code de la Sécurité Sociale (article L.411-2) : « est également considéré comme accident du travail, lorsque la victime ou les ayants droits en apportent la preuve, l'accident survenant pendant le trajet aller - retour entre :

⁻ le lieu de travail, si le parcours n'a pas été interrompu ou détourné pour un motif dicté par l'intérêt personnel et étranger aux nécessités essentielles de la vie courante ou indépendant de l'emploi.

⁴ Accident de la circulation routière : Tout accident survenant sur la route, dans lequel au moins un véhicule en mouvement est impliqué et qui a entraîné une blessure ou des dégâts matériels. <u>Dans le cadre de ce recueil</u>, les accidents (de circulation) de trajet sont distingués, les accidents purement matériels sont exclus.

	le.		en iigne		
ENO - SDIS - 00000 VILLE SDIS > DAUK MICHEI					
Création d'un évènement (informatio	ns au moment de l'évènement - étape2) 🕒				
es zones de saisie obligatoire sont en gras.	inchaing daib âtan ann aing á				
me alerte en rouge incidue due le champs ou	igatorie doit ette reitseigne.				
Réf. dossier	MP201601				
Heure de l'accident	09:00				
Moment de l'accident	Début de service Milieu de service Fin de service Non ren:	seigné			
Gravité	○ Accident vaccinal ○ Accident d'exposition au sang ○ Accident morte	I 🖲 Sans objet			
Accident de circulation 😢	Allant en opération ou en intervention O Revenant d'opération ou d'intervention				
Accident sur site	O Site opération ou intervention Casernement, autre site de travail ou o	d'entraînement			
	A trébuché dans l'escalier				
		~			
Circonstances					
		\sim			
Localisation					
		-			
Nb de jours depuis la dernière intervention					
Assureur collectivité					
Deine an alterna and anti-sité d'ariair 👔		·			
Prise en charge par conectivite d'origine		<u>^</u>			
Commentaire ou nom de la collectivité d'origine		\sim			
Siège lésion	EPAULE	•••			
Nature lésion	CONTUSION, HEMATOME				
Latéralité de la blessure	🔾 Gauche 🔾 Droite 🔾 Bilatéral 📿 Sans objet				
Elément matériel	ESCALIER	😢			
Facteur potentiel		🔞			
Tâche exercée au moment de l'accident	NON PRECISE - ENTRETIEN, NETTOYAGE, RANGEMENT, VIE COURANTE				
Arrêt					

✓ REFERENCE DOSSIER Facultatif/zone correspond parfois à la référence dossier de l'assureur en cas de transfert via l'intégrateur.

- ✓ HORAIRES DE TRAVAIL LE JOUR DE L'ACCIDENT Saisir les horaires
- ✓ HEURE DE L'ACCIDENT Saisir l'heure à laquelle l'accident s'est produit
- ✓ GRAVITE
- Case à cocher

Facultatif (sans objet par défaut) : accident vaccinal, accident d'exposition au sang, accident mortel, sans objet

✓ ACCIDENT DE CIRCULATION ET ACCIDENT SUR SITE N'apparaît pas si l'on a choisi accident de trajet à l'étape 1

Si l'on a choisi accident de service à l'étape 1, il faut cocher :

- Accident de circulation "allant en opération ou en intervention ou revenant d'opération ou d'intervention "

OU

- Accident sur site "site opération ou intervention ou casernement, autre site de travail ou d'entraînement "
- CIRCONSTANCES Saisir les circonstances détaillées
- ✓ LOCALISATION Facultatif

- ✓ NB DE JOURS DEPUIS LA DERNIERE INTERVENTION Facultatif
- ✓ ASSUREUR COLLECTIVITE Facultatif
- ✓ PRISE CHARGE PAR COLLECTIVITE D'ORIGINE Facultatif
- ✓ COMMENTAIRE OU NOM DE LA COLLECTIVITE D'ORIGINE Facultatif
- ✓ PARCOURS Cette rubrique n'apparaît que lorsque l'accident de traiet

Cette rubrique n'apparaît que lorsque **l'accident de trajet** a été choisi à l'étape 1 de création d'événement. Liste déroulante proposée à choisir

- MOYEN DE LOCOMOTION
 Cette rubrique n'apparaît que lorsque l'accident de trajet a été choisi à l'étape 1 de création d'évènement Liste déroulante proposée à choisir
- ✓ CAUSE

Cette rubrique n'apparaît que lorsque **l'accident de trajet** a été choisi à l'étape 1 de création d'événement. Liste déroulante proposée à choisir

✓ SIEGE DE LESIONS Choisir dans la liste

⊨- 📁 siège lésion (11)
B PNON PRECISE (1)
B SIEGE INTERNE (1)
E DTETE (YEUX EXCEPTES) (7)
- NON PRECISE - TETE (YEUX EXCEPTES)
- REGION CRANIENNE
FACE (SAUF NEZ ET BOUCHE)
- 🗋 NEZ
- Ввоисне
- DAPPAREIL AUDITIF
COU (SAUF VERTEBRES CERVICALES)
MEMBRES SUPERIEURS (6)
COLONNE VERTEBRALE (6)
TRONC (COLONNE VERTEBRALE EXCEPTEE) (7)
MEMBRES INFERIEURS (PIEDS EXCEPTES) (6)
B- PIEDS (4)
B- CALISATION MULTIPLE (1)

✓ NATURE DES LESIONS Choisir dans la liste :

- 占 🞾 nature lésion (27) CONTUSION, HEMATOME ATTEINTE OSTEO-ARTICULAIRE ET/OU MUSCULAIRE (ENTORSE, DOULEURS D'EFFORT, ETC.) REACTION ALLERGIQUE OU INFLAMMATOIRE CUTANEE OU MUQUEUSE LESIONS INTERNES LUXATION LESIONS NERVEUSES TROUBLES VISUELS HERNIE PRESENCE DE CORPS ETRANGERS DOULEURS, LUMBAGO BRULURE PHYSIQUE, CHIMIQUE DERMITE electrisation, electrocution GELURE INTOXICATION PAR INGESTION, PAR INHALATION, PAR VOIE PERCUTANEE TROUBLES AUDITIES ASPHYXIE DECHIRURE MUSCULAIRE LESIONS DE NATURE MULTIPLE COMMOTION, PERTE DE CONNAISSANCE PIQURE MORSURE LESION POTENTIELLEMENT INFECTIEUSE DUE AU PRODUIT BIOLOGIQUE AUTRE NATURE DE LESION
- LATERALITE DE LA BLESSURE Facultatif Case à cocher
- ✓ FACTEUR POTENTIEL Facultatif
- ✓ ELEMENT MATERIEL

Il s'agit du mécanisme ou fait générateur qui a constitué l'accident :

Par exemple : lors d'un feu d'appartement, un sapeur-pompier chute au cours de l'extinction, se fait une entorse et est légèrement brûlé : Indiquer :

- Tâche exercée/Activité : incendie espace clos
- Elément matériel : chute ou glissade de plain-pied
- La précision sur l'élément matériel peut être choisie dans le référentiel SDIS (trié) ou Territorial (plus complet)

Aucun elementMateriel sélectionné. Selectionner Annuler	
Sélectionner l'élément matériel dans l'arborescence ci-dessous; vous pouvez aussi utiliser la recherche sur le libellé.	
🕀 🥟 élement matériel (31)	Choix du référentiel : 🔿 Sdis 🖲 Territorial
	Critère : esca Rechercher 👔
	Résultat : 2 élément(s) trouvé(s)
	Elément matériel [†] <u>Sélectionner</u>
	ECHELLE, PLATE-FORME, NACELLE, ESCABEAU 🔶
	ESCALIER 🔶
	14 <4 1 IN IN

✓ TACHE EXERCEE AU MOMENT DE L'ACCIDENT

Menu adapté au SP.

Il s'agit de la mission réelle effectuée au moment de l'accident (peut être différente de celle indiquée initialement par l'ordre de départ) ; Ne pas tenir compte de l'évolution éventuelle en relation avec l'accident dont le mécanisme est intégré dans le champ "élément matériel".

Par exemple : Appel pour "odeur suspecte" identifiée sur place comme "intervention pour fuite de gaz", suivie d'une explosion lors de la reconnaissance par les intervenants :

cocher "opération liée au gaz" ; l'explosion est bien le mécanisme en cause des blessures.

- **Opérations diverses et protection des biens** : les interventions eau-gaz-électricité sont rangées sous cette rubrique.
- **Maintenance en caserne** : concerne toutes les activités d'entretien des matériels ou du casernement effectuées par les sapeurs-pompiers.
- Travail administratif : recouvre toute tâche apparentée au cadre habituel de l'administration.

Sélectionner la tâche dans l'arborescence ci-dessous; vous pouvez aussi utiliser la recherche sur le libellé.



✓ ARRET

Saisir les dates de début et de fin d'arrêt de travail, la durée d'arrêt de travail s'affiche automatiquement

Cas des maladies professionnelles

En cas de maladie professionnelle, maladie à caractère professionnel et maladie contractée en service l'ensemble des champs à remplir à "l'étape 2 création d'événement" sont facultatifs.

4. RESTITUTION DES DONNEES

Il est possible d'établir des statistiques à la demande.

E Statistiques
Répartitions 🕨
▶ requêteur
▶ tableau statique
Résultats 🕒
▶ requêteur
▶ indicateur de fréquence
bilan des indicateurs
évolution du nombre d'événements
évolution du nombre d'événements avec arrêt
▶ évolution mensuelle du nombre de jours d'arrêt
🗉 Tableaux de bord
► Liste d'alertes
▶ Etats des dossiers 🕒
1

4.1. Tableau de bord

Etat des dossiers : un requêteur permet de visualiser toutes les déclarations saisies dans l'application.

							en ligne 📛	
DEMO - SDIS - 0000	0 VILLE SDIS							
Etat des dossie	rs 🗈							~
Type de déclaration	on Ir	formations affichées				Collect	ivités	
Accident de tr	ravail/service	Accident circulation/sur sit Accident expo. sang	e .	•	Date d'évènement Nom usuel	⊻ т	outes	
Accident de tr	rajet	Age agent / événement Agent causal (MP)		4	Type personnel libellé Régime		EMO - SDIS	
Maladie profe	ssionnelle sine professionnelle	Avis médical CTP rattaché		~	Statut Grade / Autre grade	▼ □ D rattach	EMO - SDIS1 é SDIS	
(MOP)	file professionnene	Cadre emploi / corps Catégorie de l'agent		~	Métier / activité		EMO - SDIS2	· .
Maladie contr	actée en service	Circonstances	_	_		rattacr	e SDIS	
Etats enregistrés								
Ajouter un état								
Nom de l'état	Description iours d'arrêts de l'année	+	n ¹ Ouvrir Sup	erimer t	inregistrer les criteres			
Absenteisme	reliquat événements ant	érieurs 18/03/2010	-	10. 40	Nom de l'état			
JOURS ARRET	MA REQUETE	15/12/2009	1.	III. Re			~	
Données	tacne	24/11/2009		10	Description			
médicales	Consequences medicales	26/02/2009		10. 10.			~	
Prevention	Liste des événements re	evention 12/06/2008	-	IE .				
Evénements imputables	imputables par la CDR o l'employeur	u 12/06/2008	+ 1	10		Enregistrer		
ia (a 1	(b) (b)							
								-
de 01/01/2017	🛱 à 31/12	/2019	Rechercher					
Date d'évèneme	nt Nomucuol	Type percennel lib	allá	Págimo	Statut	Crado / Autro arado	Mátion / activitá	
Date d eveneene		SADELIR DOMOLER		Kequite	Statut	anade / Addre grade	INTERVENANT DES	
18/04/2017	BANDUR	PROFESSIONNEL	FP		TITULAIRE F.P.T	COMMANDANT ()	OPERATIONS DE SECOURS	
01/01/2018	AA2435	SAPEUR POMPIER PROFESSIONNEL	FP		ELEVE OFFICIER SPP	ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE ()	CHEF D'EQUIPE	
01/01/2018	АКО	PATS- RG	RG		CONTRACTUEL A DUREE DETERMINEE	CAPITAINE STAGIAIRE (3567-AGENT TECHNIQUE DES ECOLES DE 2EME CLASSE)	AUTRE PERSONNEL (Agent Mairie de XXXXX)	
01/03/2018	AA2435	SAPEUR POMPIER PROFESSIONNEL	FP		ELEVE OFFICIER SPP	ADJOINT TECHNIQUE ()	CHEF D'EQUIPE	
15/08/2018	AUVILLE	SAPEUR POMPIER PROFESSIONNEL	FP		TITULAIRE	AUTRE - FILIERE ADMINISTRATIVE - CAT.C (Z045-ADJOINT ADMINISTRATIF DE 1ERE CLASSE)	AUTRE PERSONNEL (Agent Mairie de XXXXXXX	

4.2. Répartitions

Plusieurs types de répartition des déclarations sont accessibles :

	Par métier/activité
	Par métier/activité niveau 2
1	Par siège de lésion
	Par nature de lésion
	Par élément matériel
	Par groupe d'élément matériel
	Par sexe
	Par régime
	Par tranche d'âge
	Par tranche de jours d'arrêt
	Par jour de semaine
	Par filière/groupe de personnel
	Par corps/cadre d'emploi
	Par grade
1	Par tranche horaire
	Par service
	Par facteur potentiel
	Par tâche exercée
	Par direction
	Par type de personnel
j,	Par type de coût

Un requêteur permet d'afficher le nombre de déclarations, jours d'arrêt, par la répartition choisie.

				en ligne 🔚	
DEMO - SDIS - 00000 VILLE SDIS					
Statistiques - Répartitions - requ	êteur 🗈				
Type de déclaration Accident de travail/service Accident de trajat Maladie professionnelle Maladie d'origine professionnelle Maladie contractée en service	Type de réparition Par type de personnel V Informations affichées Coltextivité Colt Imputabilité Jours arrêt evts période choisie Jours arrêt evts période choisie Nombre d'événements avas arrêt Nombre d'événements sans arrêt	₩ 30 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00	ombre d'événements uurs arrêt période choisie	Collectivités Toutes DEMO - SDIS DEMO - SDIS1 rattaché SDIS DEMO - SDIS2 rattaché SDIS	
	Type de déclaration				
Etats enregistrés		Enregistrer les	critères		
Aiouter un état		Nom de l'état			
Nom de l'état ⁱ <u>Description</u> Date déc09 15/12/	de création <u>Ouvrir</u> Supprimer	Description		^	
<test 03="" 31="" <="" td=""><td>2009 🔶 前</td><td></td><td></td><td>~</td></test>	2009 🔶 前			~	
			Enregist	er	
Année 2017 V Rechercher					
Année <u>Mois</u>	<u>type de personnel</u>	Nom	bre d'événements	Jours arrêt période choisie	
2017 (04) Avril SAPEUR P	OMPIER PROFESSIONNEL	1	0		
i i po bi Exporter Imprimer					
Fermer					

4.3. Résultats

Des tableaux d'évolution ou des bilans annuels sont réalisables.

Les indicateurs de fréquence ou de gravité peuvent être calculés si les éléments qui le permettent ont été renseignés.

Pour les bilans les données relatives aux ETP et aux heures travaillées doivent avoir été saisies au préalable (Voir la formation en ligne).

Rechercher une collectivite					Formation en ligne
DEMO - SDIS - 00000 VILLE SDIS					
Résultats - requêteur 🕒					
Type de résultats Tableau d'évolution annuelle 	Informations affichées Collectivité Type de déclaration]	Nombre d'événements Jours arrêt période choisie]	Collectivité(s)
 Tableau d'évolution mensuelle Bilan annuel par régime Bilan annuel par régime et par filière 	Imputabilité Coût Nombre d'événements avec arrêt Nombre d'événements sans arrêt Jours arrêt evts période choisie Jours arrêt evts hors période choisie	Ŷ		-	 DEMO - SDIS DEMO - SDIS1 rattaché SDIS DEMO - SDIS2 rattaché SDIS
de 2019 V à 2020 V Recherch	er				
Fermer					



